

CONTRIBUTION POUR LA CONSTITUTION DES ESPE

Les éléments fondateurs de la création des Ecoles Supérieures du professorat et de l'Education (ESPE) appellent à l'intégration de nouvelles compétences et à un élargissement du champ et des visées de la formation des personnels de l'éducation nationale.

Ainsi, en tant que composante de ces futurs établissements, les associations partenaires de l'école publique (rassemblées au sein du CAPE) proposent ici les bases de leur partenariat.

Formation des personnels de l'éducation nationale : une ambition politique.

La formation des acteurs et actrices éducatifs est un formidable levier pour refonder le système éducatif en profondeur et repenser les missions de l'école, de l'enseignant.

Le CAPE s'inscrit dans une perspective de lutte contre les inégalités sociales, culturelles en questionnant les valeurs et les habits.

Et s'attache à mettre en pratiques des objectifs d'émancipation et d'éducation à la citoyenneté.

Cette ambition commune à l'ensemble des mouvements se décline sur des terrains d'action et des objets de travail complémentaires entre eux.

C'est cette complémentarité qui fait sens et efficacité. Nos apports se conjuguent dans une perspective commune.

(Voir plateforme de présentation du CAPE ou www.collectif-cape.fr)

Des principes pour la formation

- 1 Une formation des enseignants reliée à celles des autres acteurs éducatifs;**
- 2 L'articulation permanente théorie / pratique;**
- 3 La dissociation entre le concours et la formation professionnelle;**
- 4 L'importance des méthodes de formation impactant les pratiques futures ;**
- 5 La recherche action pour former un enseignant concepteur, ouvert aux innovations;**
- 6 L'alternance réelle en terrains variés;**
- 7 L'entraînement au travail d'équipe;**
- 8 L'analyse de l'expérience professionnelle;**
- 9 La valorisation des acquis;**
- 10 La prise en compte des auto-formations réciproques;**
- 11 L'inclusion d'apports externes variés;**
- 12 La mise en avant d'une conception solidaire de la pratique professionnelle.**

L'architecture des formations porteuse d'une véritable refondation

Nous proposons que les ESPE soient un espace de formation, de recherche et d'innovation qui mette en cohérence

1. La formation initiale
2. L'accompagnement de début de carrière
3. La formation continue articulée à des recherches actions
4. L'accompagnement des équipes autour de leur projet d'établissement
5. La mise en réseau coopératif

Et que les "maquettes" de formation:

- ↑ Permettent des parcours individualisés
- ↑ Préparent à l'inscription de sa pratique dans des plans éducatifs territoriaux avec les différent-e-s acteurs et actrices concerné-e-s
- ↑ Instaurent des formations « communes », sur des thématiques choisies en collectivement, avec des associations d'éducation populaire, de parents, d'élu-e-s, d'actrices et acteurs territoriaux
- ↑ Organisent des formations croisées ou réciproques entre partenaires. Ces formations devront être considérées comme des temps de formation institués.
- ↑ Incluent dans les formations continues obligatoires les nombreuses propositions des mouvements pédagogiques sous forme de crédit temps formation individualisé (sur projet de formation)

Des contenus, des apports du mouvement associatif, ancrés sur les terrains et fondateurs d'une autre culture professionnelle.

- **Le regard sur l'élève, la connaissance des enfants dans leurs diversités**
- **Les apports et pratiques des mouvements pédagogiques hier, aujourd'hui, ici et ailleurs ;**
- **Les pratiques culturelles (théâtre, musique, arts plastiques, chants, activités scientifiques, ...)**
- **L'Éducation aux écrans et par le numérique ;**
- **La coéducation ;**
- **L'innovation (concepts et pratiques) ;**
- **La connaissance de l'environnement local, des composants du système éducatif ;**
- **Les temps éducatifs ;**
- **La participation et la co-construction des plans éducatifs locaux ;**
- **La conduite de projets ;**
- **L'école inclusive ;**
- **L'interculturel ;**
- **L'Éducation critique pour une lutte contre les stéréotypes ;**
- **La mobilité ;**
- **Les différents lieux de l'éducation ;**
- **L'apprentissage ; (Qu'est-ce qu'apprendre ? Quoi apprendre?)**
- **L'aménagement des espaces comme tiers pédagogique ;**
- **L'accompagnement éducatif, les activités pédagogiques complémentaires ;**
- **L'organisation de groupes et la pédagogie institutionnelle ;**
- **La conduite des équipes, direction et animation d'équipe ;**
- **L'interrogation des impensés, l'habitus professionnel ;**
- **Le travail sur l'identité professionnelle ;**
- **La culture du travail en équipe transcategorielle ;**
- **Les pratiques professionnelles ;**
- **Les pratiques d'évaluation collective et individuelle ;**
- **L'éducation à la sexualité ;**
- **L'Éducation à la citoyenneté mondiale (solidarité, développement durable, paix ...)**
- **Les postures éducatives ;**
- **La santé, la prévention ;**
- **La formation des intervenants professionnels et bénévoles (artistes, AVS, animateurs ...)**

Des formes d'intervention adaptées et donc diversifiées

Nos associations s'attachent à rechercher en permanence les modalités d'interventions les plus adaptées, sans hiérarchie entre elles.

Ainsi, elles peuvent se concevoir sous forme ;

- ↑ de cours magistraux
- ↑ d'atelier de pratiques d'activités
- ↑ de modules actifs et participatifs
- ↑ d'échanges réciproques de savoirs
- ↑ de guidance de projet
- ↑ de suivis de recherche action
- ↑ de visites d'étude (y compris hors de France)
- ↑ de témoignages
- ↑ d'accueil de stagiaires sur sites
- ↑ de mise en situation
- ↑ d'analyses de pratiques
- ↑ de conduites de retours d'expériences
- ↑ d'accompagnement de projets collectifs
- ↑ ...

Des conditions qui garantissent la création et l'évolution progressive des ESPE.

L'autonomie de l'établissement ESPE, dans le cadre d'un cahier des charges national de la formation, garantissant l'égalité des dispositifs de formation sur tout le territoire, doit être la plus importante possible afin de répondre à la triple ambition :

1. d'une école **supérieure** par la composante universitaire
2. d'une école du **professorat** par la composante académique et didactique
3. d'une école ouverte sur **l'Education** par la composante associative ancrée sur les différents champs de l'éducation

Les ESPE doivent dans leur fonctionnement se définir comme un laboratoire de recherche-action permanent.

Au-delà de la participation active des praticiens formateurs et des mouvements pédagogiques, il faut que les professionnels du champ éducatif soient partie prenante de l'action et de la gouvernance des ESPE.

Pour cela, il convient d'envisager d'intégrer (par le statut de professeur-e associé-e par exemple) des pédagogues de terrain aux équipes des ESPE avec un-e délégué-e CAPE au CA de chaque ESPE, pour assurer le lien étroit avec les mouvements sur les différents terrains professionnels et autres métiers de l'éducation

L'ensemble amène à repenser et organiser la formation des formateurs dans laquelle nous sommes prêts à nous investir avec l'expérience et le recul nécessaire. Avec une réflexion sur les pédagogies en formation professionnelle.

De plus, le cape est prêt à contribuer, s'appuyant sur une expertise de plusieurs années, à la conception d'un master pour la formation des professionnels du champ de l'éducation avec différentes spécialités (animation socio-culturelle, périscolaire...).

Le CAPE

Le CAPE met à disposition ses structures, outils et problématiques qui visent à :

- interroger les catégories de perception (des élèves, du savoir, de l'apprentissage)
- dévoiler des capacités insoupçonnées
- permettre des transferts opératoires
- promouvoir et accompagner le travail d'équipe
- favoriser l'émergence d'innovations transformatrices

Il intervient dans tous les champs de l'éducation et de la culture (établissements scolaires, centres de loisirs, centres sociaux, municipalités, espaces culturels : médiathèques, théâtre, ...), avec des formes d'actions variées : universités d'été, soirées, week-ends de travail, stages, rencontres, colloques qui accueillent un public varié, séminaires, débats, publications.

Ses actions témoignent d'une demande fréquente de pratiques motivantes et dynamisantes, quel que soit le public,

➤ **Champ d'expérience**

Notre expérience avec des "**publics difficiles**", que ce soit à propos de violence, de démotivation ou d'exclusion, atteste de la potentialité transformatrice des démarches que nous proposons. Des pratiques qui, au final, sont au bénéfice de tous.

Notre pratique montre comment des inhibitions peuvent être levées, comment **le plaisir d'apprendre** peut être mis en jeu, stimulé par l'échange et le collectif, au profit d'une véritable construction de soi.

Notre expérience en matière de **coopération d'entraide et de mutualisation** des apprentissages, mise en œuvre sur différents terrains, nous permet d'accompagner efficacement des équipes dans leurs projets. Pour des apprentissages qui font sens.

Les actions de formation allient **théorie et pratique**, dans une articulation réfléchie. Préalablement à leur élaboration, elles font l'objet d'une analyse des besoins et d'une négociation afin de répondre au plus près aux attentes des demandeurs. Elles s'achèvent par un temps de réflexion commune qui permet de dresser un bilan partagé de ses effets.

Notre champ d'intervention est celui de **l'éducation et de la formation**. Nous nous adressons à tous les partenaires éducatifs mais aussi aux acteurs sociaux

Les membres du CAPE sont porteurs de véritables expertises dans de nombreux domaines

Par exemple :

La formation des professionnels de l'animation et de l'éducation, les publics décrochés, la production de ressources pédagogiques (y compris audiovisuelles), l'encadrement de classes découvertes, des expériences de mobilité européenne, la prévention et gestion des conflits, les enfants en situations de handicap, la coopération à l'école, les formations des élèves et des personnels aux fonctions de délégués élèves, la création et le fonctionnement d'établissements innovants, les activités culturelles (théâtre, musique, activités plastiques, chants, activités scientifiques ...), la formation et l'accompagnement des parents, la mise en place de diagnostics et de projets éducatifs territoriaux, le temps méridien, la formation d'artistes pédagogues, **Liste non exhaustive...**

Membres fondateurs:

AFEV / AFL / Ceméa / CRAP-Cahiers pédagogiques / Éclaireuses Éclaireurs de France / Éducation et Devenir / Fédération Française des Clubs UNESCO / FESPI / Fédération Léo Lagrange / Fédération nationale des CMR / FOEVEN-Fédération des AROEVEN / Fédération nationale des FRANCAS/ GFEN / ICEM-Pédagogie Freinet / Mouvement Français pour le Planning Familial / Mouvement Français des Réseaux d'échanges réciproques de savoirs (Foresco) / OCCE / Fédération Générale des PEP / Peuple et Culture

www.collectif-cape.fr